



Du Côté de Torcé...

La Gazette Communale

N° 42 – Mai 2022

MAIRIE : 02.43.29.37.15

mairie.torce.72@wanadoo.fr

Lundi – Jeudi – Vendredi:

09h00 – 12h00

16h00 – 18h00

Mercredi:

09h00 – 12h00

Site internet : torceenvallee.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Tous les jours : 08h40 - 12h00

Fermée le Mercredi

Levée : 12h00 du Lundi au Vendredi
+ 8h00 le Samedi

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi : 15h30 – 18h00

Samedi et Dimanche : 10h00 – 12h00

DÉCHETTERIE :

Lombron – «Le Paturail»

02.43.20.93.23

Horaires d'été

Lundi : 09h00 – 12h00

Mercredi : 14h00 – 18h00

Vendredi : 14h00 – 18h00

Samedi : 09h00 – 12h00

Les sacs jaunes sont à retirer en
mairie aux horaires d'ouverture ou à
l'épicerie Troup

● *Fermetures pour congés annuels :*

Cabinet Infirmier Mme Chambolle : du 22 juillet au 04 août et du
19 au 28 août – Les soins seront assurés par Gaëlle, infirmière
libérale de Sillé le Philippe joignable au 06.51.92.05.66

Boulangerie Busson : Pas de fermeture estivale

Bar « Le Lion d'Or » : du 18 juillet au 07 août 2022

Coiffeuse « L'Image de Soi » : du 25 juillet au 15 août 2022

Coiffeuse « Torçade » : du 10 au 15 juin 2022 et du 02 au 15 août
2022

Agence Postale : du 08 au 28 août 2022

Épicerie Vival / Troup : du 15 au 22 août 2022 (relais Pick-up –
Colissimo, Chronopost, DPD)

● *A retenir :*

13 juillet 2022 : Feu d'Artifice tiré par M. Le Maire, début des
festivités à 22h

09 août 2022 : Libération de Torcé en Vallée, rdv 11h Monument
aux Morts

Sommaire :

Du Côté des Actualités

Du Côté des Associations

Focus

Agenda

La Minute Gourmande

Services d'Urgences

Maison Médicale de Garde : N°116 117 (de 19h à minuit en semaine
et de 8h à minuit les week-ends et jours fériés)

Cabinet Infirmier : 07.72.11.64.46 (permanences au cabinet sur rendez-vous
du lundi au samedi de 7h à 8h)

Pharmacies de garde : Numéro départemental 24h/24 7j/7 :
N° 0 825 12 03 04 + code postal ou 3237.fr

Centre Antipoison : Angers 02.41.48.21.21

Défibrillateur cardiaque : place de la mairie à côté de la boîte à livres



Du Côté des Actualités

● *Bernard nous a quittés:*

Tout le monde connaissait Bernard... Ancien maçon, puis agent municipal affecté à la voirie de Torcé en Vallée pendant plus de 20 ans et retraité de la fonction publique un peu avant les années 2000, Bernard et Marcelle qui ont longtemps habité le logement au-dessus du bureau de poste se sont vus attribuer un nouveau logement en haut du bourg dans les années 2010 pour y passer leurs paisibles retraites.

Aujourd'hui, Bernard est parti et je tenais tout particulièrement à lui faire un petit clin d'œil pour tout ce qu'il a apporté à la commune aussi bien en tant qu'agent mais également sur le plan personnel.

La commune se joint à moi pour adresser nos plus sincères condoléances aux membres de sa famille.

Jean-Michel Royer, Maire

● *Écopâturage:*



L'écopâturage est une méthode ancienne, connue également sous le nom d'éco-pastoralisme. Elle consiste à laisser les animaux herbivores s'occuper de l'entretien des terrains. Cette solution écologique et préservant l'environnement évite les outils mécaniques et un désherbage chimique. Cette technique peut également être un formidable outil pédagogique et éducatif à la nature pour les enfants. La commission aménagement de la commune a souhaité mettre en place cette technique écologique avec la collaboration et le partenariat de Léon Chedhomme, propriétaire d'animaux herbivores (moutons de Ouessant (les plus petits moutons du monde), vaches naines, poneys...).

Deux zones d'écopaturages ont été imaginées : terrain de l'Allière et le chemin des Copeaux. Avec l'aide de conseillers municipaux et de deux habitants de la commune, nous avons installé le 23 avril dernier les 300 ml de clôtures sur le terrain de l'Allière. Je les remercie très chaleureusement de leur collaboration et de leur énergie.

Progressivement à partir du mois de mai, les animaux vont être amenés par monsieur Chedhomme, ce qui vous permettra de découvrir et de faire découvrir nos écopaturages au plus grand nombre.

● *Antenne Relais:*

Un peu de retard pour l'antenne :

Les travaux d'installation de l'antenne relais Free / Orange qui doit s'implanter chemin du Gué aux Loups devaient débuter le 25/04/2022. La fibre est déjà en place et l'arrivée de l'énergie est en cours. Cependant, les travaux ont pris un retard d'environ 12 semaines. Ils devraient commencer à partir de mi-juillet prochain.



Du Côté des Actualités

● *Comice Agricole Cantonal:*

Après quelques années d'absence dues à la pandémie de la covid, le comice agricole du canton fait son grand retour, il aura lieu le 03 et 04 septembre 2022 à Savigné l'Évêque en lien avec la Fête du Cheval. Ce sera le moment de venir en famille ou entre amis afin de découvrir les nombreux stands d'artisans et de commerçants ainsi que le monde agricole. Les agriculteurs de notre canton seront ravis de vous expliquer leur travail et de vous présenter leurs différents animaux (vaches, chevaux, cochons, moutons ...)

● *École Marie Pape-Carpantier :*

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous auprès de la directrice pour inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2022-2023.

Les inscriptions se font en contactant la directrice lors de sa permanence le vendredi par téléphone au 02.43.23.98.67 ou par voie électronique (avec retour des documents : soit par mail à l'adresse suivante : ce.0721243k@ac-nantes.fr soit dans la boîte aux lettres de l'école).

Pour cela, il faut prévoir :

- l'autorisation d'inscription délivrée par la mairie.
- une copie du livret de famille (pages parents et enfant).
- une copie des pages des vaccinations obligatoires (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique).
- le formulaire "fiche de renseignements" complété.

Pour les enfants déjà présents à l'école, l'inscription se fait automatiquement.

Retrouvez toutes les informations relatives à l'école sur son site :

<http://ec-papecarpantier-72.ac-nantes.fr/>

● *Activités du périscolaire :*

Les animatrices du service ALSH vont continuer à égayer notre bourg avec la participation des enfants. Pour cela, elles font appel à des volontaires et des dons pour les aider dans cette mission. Contact auprès de Mme PELÉ Laura au 02.43.24.21.95

● *Opération Argent de Poche:*

L'opération « Argent de Poche » s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans qui, compte tenu de leur âge, n'ont pas facilement accès à un travail salarié. Ce dispositif donne l'occasion moyennant une indemnité financière, d'avoir un premier contact avec le monde du travail et de rendre service à la commune.

La Communauté de Communes du Gesnois Bilurien mettra en place pour la 2^{ème} année consécutive cette opération sur plusieurs communes du territoire. Torcé en Vallée fait partie des 6 chantiers programmés en 2022. Il sera composé de 8 Torcéens encadrés par un animateur du service Enfance Jeunesse de CdC et d'une personne volontaire sollicitée directement par la commune.

Date du chantier : du 25/07 au 29/07/2022 de 9h à 12h. Réunion d'informations Enfants-Parents le 29/06 17h30 Salle Cérès et Appel aux dons de palettes.

Du Côté des Actualités

● *Vival News :*

Depuis le début de l'hiver, le pellet a augmenté d'environ 30%. Cette hausse ne devrait pas s'arrêter selon les spécialistes. Afin d'essayer de vous faire économiser de l'argent, nous mettons en place un achat groupé de pellets en partenariat avec CPO. Vous pouvez donc désormais commander vos pellets TOTAL PREMIUM directement dans votre magasin VIVAL TORCE.

Les pellets vendus seront en sacs de 15 kg.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement
Renseignez-vous vite au magasin ou au 02.43.25.46.82



● *Recensement Citoyen :*



Chaque jeune Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) et être inscrit automatiquement sur les listes électorales. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'Etat avant l'âge de 25 ans. Ce recensement doit être effectué dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, à la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité accompagnée du livret de famille.

● *Élections Législatives :*

Les élections Législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022, le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Pour rappel, les pièces à présenter lors du vote, sont la carte électorale accompagnée d'un titre permettant à l'électeur de justifier de son identité, voici quelques pièces pouvant être présentées :

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Permis de conduire,
- Carte vitale avec photographie,
- ...



● *PLUi :*



A partir du 9 juin 2022, une enquête publique sera ouverte sur les dispositions du projet de PLUi. Jusqu'au 13 juillet 2022, vous aurez la possibilité de donner votre avis. Un commissaire enquêteur sera présent à Torcé en Vallée le lundi 27/06 de 9h à 12h à la mairie.

Du Côté des Actualités

● *La Vierge du Pont :*

Située Rue Notre Dame, sur la rive gauche de la Vive-Parente.

A l'origine, cette statue de la vierge était érigée sur le retable du maître-autel de l'église Notre Dame. Elle daterait de la fin du 14^e siècle et probablement polychrome.

La Vierge porte l'enfant Jésus de son bras droit lui-même portant un oiseau, symbole du monde céleste. Ce style de statue, relativement rare en Sarthe témoigne par la finesse de sa sculpture l'importance de la dévotion à la vierge au Moyen Âge à Torcé en Vallée. A la fin du 19^e siècle, elle est déplacée et installée sur le puits recouvrant la source dite « Fontaine du miracle » ou de « Notre Dame ». En effet, dès le Moyen Âge, les pèlerins attachaient des vertus surnaturelles à cette eau. La statue est classée monument historique le 21 Août 1905.



Actuellement, une étude est en cours en partenariat avec l'association « Culture et Patrimoine », Des restaurateurs de la Fédération Française des Conservateurs et Restaurateurs et Mme PALONKA-COHIN Conservatrice des antiquités et objets d'arts de la Sarthe afin d'établir un diagnostic sur l'état de la sculpture et des moyens nécessaires à sa conservation.



Il en est de même pour la Statue de la Charité de Saint Martin datant du début du 16^e siècle situé à l'intérieur de l'église. Elle proviendrait de la chapelle du prieuré de St Célerin dépendant comme celui de Torcé de l'abbaye de Marmoutier détruite au début des années 1830.

Nous remercions les membres de l'Association « Culture et Patrimoine » pour leur accompagnement.

Du Côté des Actualités

● *Conférence du Perche Sarthois :*

Torcé-en-Vallée est le onzième bourg étudié sur les douze compris dans l'inventaire du patrimoine des bourgs du Perche sarthois, mené en partenariat avec le Pays du Perche sarthois et la Région des Pays de la Loire.

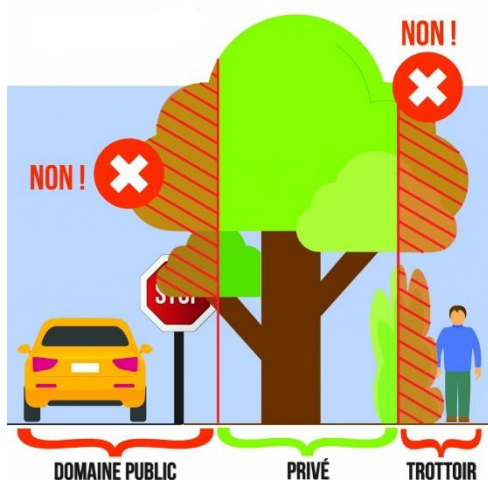
Une conférence de restitution de cet inventaire, organisée par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois en partenariat avec le service de l'inventaire général du patrimoine de la Région des Pays de la Loire et la commune a eu lieu le vendredi 8 avril 2022, à 18h30 en l'Église Notre-Dame.

L'étude du bourg faite par Camille Dewancker, chargée de mission Inventaire du Patrimoine au Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois a donné lieu à la parution d'un parcours-découverte.

Vous pouvez le trouver en mairie ou sur le site internet de la mairie ou via le QR code ci-contre.



● *Bonnes Pratiques : l'Élagage*



Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.

Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.

Le pouvoir de police du maire

Le maire est selon l'article L. 161-5 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), chargé de la police et de la conservation des chemins ruraux.

La jurisprudence précise que le maire peut légalement prévoir, dans le cadre de ses pouvoirs de police, d'imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies, ou en mettant plus largement en cause la sécurité sur les voies publiques communales.

Le maire est donc fondé à prendre tout arrêté visant à assurer ses missions de police, et notamment pour réglementer l'élagage des plantations en bordure de voies sur le territoire de sa commune.

En cas de non-respect de la réglementation, le maire peut rédiger un procès-verbal en qualité d'officier de police judiciaire, sous la direction du procureur de la République (article 12 du Code de procédure pénale).

Du Côté des Associations

● *Générations Mouvement :*

Nous avons terminé l'année 2021 par notre repas dit « de Noël » avec une trentaine de participants au restaurant « le Petit Campagnard » à Roupperoux le Coquet. Satisfaction et bonne ambiance étaient au rendez-vous.

Le calendrier du bulletin municipal de janvier a quelque peu été modifié comme vous l'avez constaté. L'Assemblée Générale a pu se faire le 31 mars dernier et le concours de belote a été annulé.

Il en résulte un bureau modifié et élargi à savoir :

Présidente : Mme DÉRUBÉ - MILLET Marie-Josée

Vice - Président : M. CHADUTEAU Michel

Secrétaire – Trésorière : Mme DEBRAY Elsa

Trésorière Adjointe : Mme AVIGNON Geneviève

Responsable Voyage : Mme CHRISTOPHE Noëlle

Bénévoles : Mme COTENTIN, Mme MOINIÉ et M. COAT, M. AVIGNON Jean-Luc, M. LECOURT (pour le concours de belote et de boules)

Au cours de celle-ci, il est notifié les dates suivantes :

19/05 : Repas de printemps au restaurant du Domaine de Pescheray (15€)

01/06 : Concours de boules, Belote et Jeux divers (7€ pour tous les participants, lots pour tous)

10/06 : Déjeuner-Croisière en Suisse Normande, Lac de Robodanges (35€)

21/07 : Randonnée, Pique-Nique Cantonal à la salle Cérès (6€ le plateau repas) Après-midi Boules, Jeux, Collation de départ offerte à 17h

Nous vous rappelons que tous les jeudis après-midi à la Salle coté Mairie, nous vous accueillons pour randonnée pédestre ou jeux divers.

En vous remerciant par avance de votre participation que nous souhaitons nombreuse.

Le Bureau et sa Présidente.

● *Les Étoiles De Martine :*



Les Étoiles de Martine préparent leur spectacle du 18 juin qui se déroulera à la salle Mélusine de Bonnétable. Le 2 avril 2 groupes ont participé aux rencontres chorégraphiques au Palais des Congrès du Mans.

Martine peut être très fière de ses élèves qui ont fait deux magnifiques chorégraphies. Elles ont été très très applaudies. Cette année nous avons pu travailler chaque semaine par rapport aux années précédentes, même si quelques élèves ont manqué à l'appel suite au covid. Actuellement les costumes pour le gala sont bouclés et les décors avancent grâce à Joana et Joël. Nous sommes maintenant dans les répétitions afin que chaque élève produise la chorégraphie qu'elles feront le jour du spectacle. Venez nombreux les encourager le 18 juin.

Le Président Maxime CACCIA

Du Côté des Associations

● *Torcé Loisirs :*

La fin de cette longue période de confinement sans activité arrive à son terme. Nous avons relancé ainsi notre concours de pétanque

Concours de Pétanque 2022

Le concours de Pétanque a eu lieu le samedi 21 Mai avec des inscriptions prises à partir de 10h30. Parallèlement, nous avons accueilli hors concours les amateurs de Molky. Un barbecue avec buvette a été proposé le midi.

Fête de la Musique

Torcé Loisirs organisait précédemment la fête de la Musique autour de chants des enfants qui introduisaient la soirée animée par un DJ.

La faible mobilisation, lors de l'année précédant le confinement, nous a amenée à repenser cette fête de la musique dans notre village.

Nous allons donc annuler cet événement pour cette année et vous proposer une nouvelle fête de la musique en 2023.

Bibliothèque

Pour les amateurs de lecture de livres, de BD, et de revues les bénévoles de la bibliothèque sont toujours ravis de vous accueillir lors des permanences du mercredi après-midi, ainsi que celles du samedi et dimanche matin.

Cours de Musique

Une activité de musique est toujours proposée depuis 2017 sur Torcé en Vallée.

Différentes prestations sont proposées pour les adultes et les plus jeunes : cours individuel de 30mn de Piano, Guitare, Batterie mais aussi des ateliers de Musique Actuelle.

N'hésitez pas à contacter M. PALLUY au 07 86 56 74 08 pour préparer la rentrée.

Damien BRÈCHE

● *Comité des Fêtes :*

Depuis le début de l'année, le Comité des Fêtes a pu reprendre toutes ces activités prévues au calendrier. Nous avons commencé au mois de février, avec une représentation d'une pièce de théâtre interprétée par la troupe des Tréteaux de Malestable qui a réuni un large public.

Au mois d'avril, nous avons proposé notre loto prévu initialement au mois de janvier avec environ 250 participants et aussi notre 10ème concours de chansons françaises avec 35 chanteurs.

Les prochaines organisations du Comité des Fêtes sont la randonnée gourmande le dimanche 26 juin, le 13 juillet pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice et le 14 juillet pour le bric à brac avec cochon grillé (inscription en avance)

Miguel PORTAIS

Du Côté des Associations

- *Culture et Patrimoine :*

Le 30 mai à 20h30 salle Cérès : Assemblée générale de l'association Culture et Patrimoine. Si certaines personnes sont intéressées par la préservation de notre patrimoine et l'histoire de notre village, elles sont les bienvenues.

Le Dimanche 3 juillet à 15h : Complémentaire à la conférence du 8 avril, cette animation fait suite à la réalisation de l'Inventaire du Patrimoine des bourgs du Perche Sarthois mené en partenariat avec la Région des Pays de la Loire. Au cours de cette visite, Camille Dewancker, chargée de mission inventaire du patrimoine au Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, vous dévoilera l'apport de l'étude approfondie de l'architecture et du patrimoine du bourg. → Gratuit. Rendez-vous place de l'Église. Renseignements et réservations auprès du Perche Sarthois, 02 43 60 72 77. * En début d'année scolaire animation sur le même thème pour certaines classes de Torcé.



Un joyau de la Renaissance à Torcé

Notre église recèle un joyau: le vitrail de la crucifixion (le premier à gauche du chœur) qui nous a été présenté par Stéphane Arrondeau lors de la conférence du 17 septembre 2021.

Le commanditaire fut Charles de Coesmes pour son mariage avec Jeanne d'Harcourt célébré à Torcé, le maître verrier du Mans fut Jehan MAUCLERC (Marché passé en juillet 1520)

Ce vitrail de la crucifixion, grand classique de cette époque était autrefois placé au centre du chœur. Les donateurs y étaient toujours représentés: Ici, à droite Jeanne d'Harcourt, représentée en costume de son temps accompagnée de St Jean Baptiste, par contre, à gauche, Charles de Coesmes a été remplacé ultérieurement par un prieur de Torcé, sans doute en raison de sa vie de débauche et de sa condamnation par François 1er.

Soulignons la richesse exceptionnelle de ce vitrail par quelques détails:

Au pied de la croix, une Marie-Madeleine : vêtue et coiffée typiquement selon le style du 16ème siècle. C'est le seul exemple connu au niveau des vitraux de la région



Les auréoles qui surmontent le Christ, la Vierge et le St Jean sont d'une très grande finesse et de technicité.



Les détails des tissus damassés, brodés..., le traitement de l'herbe qui a demandé 2 voire 3 cuissons.



Du Côté des Associations

● *L'A.P.E., « La Vallée des Enfants » :*

Après deux années d'annulation, l'Association de Parents d'Élèves « La Vallée des Enfants » a pu réorganiser le carnaval de l'école.

Il s'est déroulé vendredi 18 mars 2022. Les incertitudes liées au contexte sanitaire nous ont contraints à une version bien plus modeste que les années précédentes. Cependant, cette manifestation a permis aux élèves de vivre un moment festif et aux parents de se retrouver. Le cortège, déguisé et accompagné des affiches réalisées durant le temps périscolaire, s'est déplacé dans le bourg avant de rejoindre la cour de l'école où une collation en musique attendait les enfants. Nous espérons pouvoir reproposez spectacle et bonhomme carnaval l'an prochain !

A présent, nous nous projetons vers la fête de l'école qui devrait avoir lieu samedi 25 juin 2022. Cette année particulièrement nous avons besoin de l'aide de parents bénévoles pour la préparation en amont. Nous comptons sur vous !

A bientôt,
Les membres du bureau de l'A.P.E. « La Vallée des Enfants »

apelavalleedesenfants@gmail.com

page Facebook : APE "La Vallée des Enfants" de Torcé en Vallée

● *Les Festins Lyriques :*



Pour terminer cette première saison, Les Festins Lyriques vous proposent un concert exceptionnel du trio « l'Heure Exquise ». La formation originale allie le chant, le cor, et la harpe. Une configuration idéale qui sera mise en valeur par la merveilleuse acoustique de notre Église. La jeune chanteuse Chloé JACOB, future étoile de l'art lyrique français, vous entrainera dans les univers merveilleux de Gabriel FAURÉ, Richard STRAUSS, Hector BERLIOZ et bien d'autres ...

Concert le samedi 25 juin à 20h00 en l'église de Torcé en Vallée

Les Festins Lyriques préparent déjà la saison prochaine avec un grand projet pour les enfants de l'école. A suivre...

● *Les Autres Associations :*

AFN	TUFFIER Auguste	
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	AVIGNON Jean-Luc	jeanlucavignon@orange.fr
GROUPE SPORTIF DE TORCÉ	LETESSIER Christian	letessier.christian@wanadoo.fr
SAPEURS POMPIERS	EVARD Christophe	ci.beaufay@sdis72.fr

Focus

• Bonne retraite Jocelyne ! :



Après 15 ans de bons et loyaux services derrière ses fourneaux, Jocelyne Côme a raccroché son tablier pour de bon. Pendant toutes ces années, elle a vu passer plus de 2000 enfants et préparé environ 400 000 repas.

Cindy Lochet a repris la recette du hachis parmentier transmise de cantinière en cantinière et continue de proposer des repas élaborés sur place.

Merci Jocelyne !!!

Agenda

Sous réserve en fonction des restrictions sanitaires

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
01/06/2022	CONCOURS DE PÉTANQUE	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	SALLE CÉRÈS
25/06/2022	FÊTE DE L'ÉCOLE	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	ÉCOLE
25/06/2022	CONCERT	LES FESTINS LYRIQUES	ÉGLISE
26/06/2022	RANDONNÉE GOURMANDE	COMITÉ DES FÊTES	SALLE CÉRÈS
13/07/2022	RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET FEU D'ARTIFICE	COMITÉ DES FÊTES ET COMMUNE	BOURG ET MOTO CROSS
14/07/2022	COCHON GRILLÉ ET BRIC À BRAC	COMITÉ DES FÊTES	SALLE CÉRÈS
21/07/2022	PIQUE NIQUE	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	SALLE CÉRÈS
09/08/2022	LIBÉRATION DE TORCÉ	COMMUNE	BOURG
01/09/2022	INSCRIPTIONS DANSE	LES ÉTOILES DE MARTINE	SALLE CÉRÈS
04/09/2022	COURSES CYCLISTE	COMITÉ DES FÊTES, COMMUNE, PATRIOTES DE BONNÉTABLE ET ARTISANS COMMERÇANTS	BOURG ET MOTO CROSS
16/09/2022	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	PETITE SALLE
17-18/09/2022	JOURNÉES DU PATRIMOINE	CULTURE ET PATRIMOINE TORCÉEN	ÉGLISE
21/09/2022	CONCOURS DE BELOTE	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	SALLE CÉRÈS
07/10/2022	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	TORCÉ LOISIRS	PETITE SALLE
08/10/2022	CHOUROUTE	COMITÉ DES FÊTES	SALLE CÉRÈS
21/10/2022	HALLOWEEN	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	SALLE CÉRÈS



Verrines de fraises au mascarpone

Envie d'un petit dessert aux fraises rapide à préparer et bien crémeux ? Voici de mignonnes petites verrines de fraises à la crème fouettée au mascarpone.



Pour 3-4 verrines:

- une petite barquette de fraises
- un jaune d'œuf (pondu très récemment)
- 100g de mascarpone
- 100ml de crème liquide entière bien froide
- 20g de sucre glace

Dans un saladier, mettre le jaune d'œuf et le mascarpone. Fouetter au batteur électrique.

Dans un autre plat, mettre la crème liquide froide. La fouetter au batteur électrique en commençant à la vitesse 1 puis en augmentant la vitesse. Quand elle commence à prendre, ajouter le sucre glace et continuer de battre. Elle doit devenir ferme (mais ne doit pas devenir granuleuse non plus).

Mettre la crème fouettée dans le mélange de mascarpone et mélanger délicatement avec une spatule.

Couper des fraises en tranches sur la longueur et tapisser le bord des verrines.

Remplir de crème puis ajouter sur le dessus des fraises coupées en petits dés.

Réserver au moins 2h au frais. Servir bien frais à consommer dans les 24h (le jaune d'œuf étant cru).

Retrouvez la recette en détails ici : <https://mamantambouille.fr/verrine-de-fraises-mascarpone/>

Nous vous rappelons que le concours photos est toujours d'actualité. Nous attendons donc vos plus beaux clichés sur commune.torceenvallee@gmail.com afin d'illustrer la couverture du bulletin municipal annuel de janvier 2023.